



# COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

**CDCPP(2015)18**

Strasbourg, 27 mai 2015

**4<sup>ème</sup> réunion  
Strasbourg, 1-3 juin 2015**

---

## **ETAT DE PREPARATION DU PROGRAMME ET BUDGET 2016-2017**

---

### **DOCUMENT POUR INFORMATION**

Point 7 du projet d'Ordre du Jour

Le Comité est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document.

## Introduction

Le Secrétaire Général a commencé à préparer au début de cette année le projet de Programme et Budget de l'Organisation pour le biennium 2016-2017.

Sous l'autorité de la Secrétaire Générale adjointe, les Directions générales ont été invitées – entre février et mars – à faire des propositions pour des "programmes" à forte cohérence interne, liés aux piliers et secteurs autour desquels les activités de l'Organisation sont structurées, dans le respect du principe de croissance zéro. En avril 2015, il en est alors émergé ce qui suit :

### PILIER - DEMOCRATIE

*Secteur – Promouvoir la participation et la diversité*

Programme : Valoriser la culture, la nature et le patrimoine

Les « résultats attendus » de ce programme, au nombre de quatre, s'établissent comme suit :

1. Relever les défis de la numérisation dans la culture
2. Les défis de la biodiversité (Convention de Berne)
3. Promouvoir la participation et l'inclusion par le biais des politiques culturelles et paysagères
4. Mise en œuvre de la « Stratégie 21 » et des conventions dans le domaine du patrimoine culturel.

Les « résultats attendus » décriront les activités, les méthodes de mise en œuvre, les objectifs à atteindre et les « réalisations », à savoir les éléments quantifiables tels que le nombre de conventions ratifiées, de rapports produits, de visites effectuées, de textes législatifs finalisés ou encore de manifestations organisées.

Ceci s'inscrit dans le droit fil de l'intention du Comité des Ministres qui souhaite que les programmes (et activités) soient moins nombreux mais mieux financés afin qu'ils atteignent la masse critique nécessaire pour produire un impact et des résultats sur la durée.

Pour ce qui est des ressources, le budget 2016-2017 est en cours de préparation sur la base d'une « croissance zéro », ce qui veut dire que les dotations globales demeureront les mêmes qu'en 2014-2015, tout en permettant une réaffectation des ressources conformément aux nouvelles priorités telles qu'exposées par le Secrétaire Général : « Défense de la gouvernance démocratique et la promotion de la citoyenneté démocratique dans la société par le biais de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et de la société civile » (CM(2015)81).

En conséquence, si l'enveloppe totale générale ne va pas changer (783 000 €), il est proposé à ce stade – aucune décision n'ayant encore été prise par le Comité des Ministres – d'allouer des ressources opérationnelles (hors dépenses de personnel et Comité directeur) comme suit :

Résultat attendu 1 : 100 000 €

Résultat attendu 3 : 195 000 €

Résultat attendu 4 : 488 000 €

Le Comité devrait également garder à l'esprit que des ressources extrabudgétaires (contributions volontaires) sont régulièrement reçues pour des projets spécifiques dans des domaines tels que la « culture » (par exemple la numérisation et le Cadre d'indicateurs) et le « paysage » (comme les travaux de la conférence sur la Convention du paysage et des supports pédagogiques), et que des Programmes conjoints UE/Conseil de l'Europe financent d'autres activités dans le domaine du « patrimoine ».

Le Comité des Ministres examinera les propositions du Secrétaire Général avant la pause estivale et donnera au Secrétariat les orientations appropriées pour la finalisation du Programme et Budget d'ici fin septembre, et son adoption qui devrait intervenir en novembre 2015.

### Action

Le Comité est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document. Le Secrétariat est prêt à communiquer des informations supplémentaires, si elles sont disponibles au moment de la discussion.